

Que se passe-t-il en cas de refus de confirmation de votre nomination ?

Si le président du tribunal refuse de procéder à la confirmation du liquidateur désigné dans la décision de l'AG, il désignera un des candidats de remplacement mentionné dans cette décision, si aucun des candidats ne satisfait aux conditions décrites dans l'article ou si aucun candidat de remplacement n'est mentionné, le président du tribunal désignera lui-même un liquidateur.

En conséquence, si la société veut avoir plus de garanties d'obtenir un liquidateur choisi par ses soins, il sera essentiel que la décision de nomination du liquidateur mentionne un ou plusieurs candidats liquidateurs de remplacement, éventuellement classés par ordre de préférence.